

Donella ANTELMi, Libera Università di Lingue e Comunicazione, Milano, Italie
Donella.Antelmi@iulm.it
Adela DRĂGAN, Université « Dunărea de Jos » de Galați, Roumanie
adela.dragan@ugal.ro

Moments discursifs dans la presse italienne et roumaine: le crime de Mailat entre information et point de vue [*]

Introduction

Les problèmes concernant la sécurité et la lutte contre la délinquance représentent des thèmes amplement débattus dans les médias, mais ils jouissent parfois d'une attention particulière à cause de certains événements apparaissant généralement dans les faits divers. Tout en exploitant la curiosité et les passions du public, les infractions deviennent par le fait même d'être focalisées, dignes d'un grand intérêt. Bien que soumise aux exigences commerciales de la vente du journal, la présentation de ces événements est révélatrice en ce qui concerne la naissance et la diffusion de l'émotion du public et des attitudes sociales à partir du discours employé dans l'espace public.

Dans la perspective de l'analyse du discours (Charaudeau & Maingueneau, 2002), de tels effets du discours journalistique dénotent son rôle et celui du journal dans la formation de savoirs partagés. Le problème de la délinquance, à travers une mise en scène dramatique et pathétique, même macabre parfois, provoque une réponse émotive chez les lecteurs. Dans le cas du discours sur le crime analysé ci-dessous, il s'agit de la réaction face à l'immigration, à la sécurité sociale et à l'ordre public, dans le contexte italien, et de l'orgueil national, dans le contexte roumain.

Notre analyse porte sur un fait divers de chronique noire qui a fait la une des journaux roumains et italiens pendant plusieurs jours, en novembre 2007 : l'assassinat d'une Italienne par un immigrant roumain (Nicolae Romulus MAILAT), à Rome, en octobre 2007. L'intérêt pour l'événement ne résulte pas tellement du type de délit mais plutôt du fait que celui-ci a conduit, pendant plusieurs jours après le crime, à une dissémination dans diverses rubriques journalistiques de politique interne et externe et à divers genres textuels, en alimentant un débat qui a eu des caractéristiques différentes dans les contextes culturels des deux pays impliqués. [1] Nous avons donc affaire à un « moment discursif » (Moirand, 2007b), c'est-à-dire à un fait qui, transformé en événement, donne lieu à une abondante production médiatique et finit par constituer un fait de mémoire collective. Moirand utilise la notion à propos des événements à caractère scientifique et technologique (vache folle, OGM), mais elle peut être étendue aussi à d'autres types d'événements, comme « le cas Mailat », si ceux-ci prennent par leur médiatisation une tournure politique ou sociale.

Le cas Mailat a produit des conséquences politiques et diplomatiques différentes en Italie et en Roumanie : d'un côté, il a impliqué le problème de l'immigration et de la sécurité et de l'autre, il est devenu un emblème de l'orgueil touché de la

nation, qui a voulu prendre ses distances par rapport à l'ethnie rom, traditionnellement perçue comme stigmatisée, du moins dans ce cas, comme une honte nationale. Dans les deux cas, le rôle du discours journalistique - et des médias en général - a été capital dans la formation de l'opinion publique et dans l'influence de l'imaginaire collectif. La prémisse de notre démarche est que le sujet a contraint les journalistes à exprimer une certaine opinion sur l'auteur présumé du crime et sur l'événement et à influencer la perception de l'événement même au-delà des éditoriaux.

Nous avons rassemblé tous les articles dans lesquels on a fait référence, même sous forme de résumé, au « cas Mailat », excepté les éditoriaux et les commentaires des personnalités de la culture (écrivains, historiens, philosophes) où se manifeste une position explicite et le discours est surtout argumentatif. Au contraire, notre recherche a visé à identifier les schématisations (au sens de Adam 1999) et les évaluations faites dans des articles qui ne sont pas des éditoriaux, par lesquelles les journalistes donnent une représentation de la réalité et forgent l'imaginaire collectif.

Notre analyse porte sur quelques aspects discursifs : les modalités narratives, la caractérisation du fait (§3), mais surtout les stratégies de désignation de l'accusé (le « paradigme désignationnel » [2]) : les noms qui désignent la personne, les adjectifs épithètes se rattachant à la personnalité du contrevenant, les reformulations explicatives et les juxtapositions qui accompagnent souvent le nom et qui constituent des éléments importants de conceptualisation et d'évaluation (§4). Enfin, le positionnement du journaliste face aux faits (§5).

À travers tous ces éléments qui, dans les cultures d'appartenance influencent la constitution d'un savoir partagé, qui est à la base d'actions spécifiques et de prises de position dans la société, on peut confirmer la contribution du discours journalistique dans la réflexion sociale.

1. L'événement et son impact dans les médias

Le 30 octobre 2007, une femme est agressée à Rome pendant qu'elle rentrait, entre l'arrêt du bus et sa maison. Grâce à un témoin, l'agresseur est tout de suite identifié, tout comme quelques objets appartenant à la femme. L'agresseur présumé nie cependant d'avoir fait usage de violence. La femme, abandonnée dans un état très grave, meurt quelques jours plus tard à l'hôpital. Le jeune arrêté est un Roumain : la nouvelle provoque une vive réaction contre l'immigration, la cible étant particulièrement les Roumains et les Roms, qui, à l'époque, avaient connu un vrai afflux en Italie. Le cas devient ainsi représentatif pour le sentiment d'insécurité et d'aversion contre les immigrés, qui est amplifié par les médias et se répand, dans les journaux, dans les rubriques de politique. Le problème de la sécurité, qui était à Rome objet de débat entre la droite et la gauche politique (à cette époque, le maire de Rome était un représentant de la gauche), va conduire à un décret de loi permettant l'expulsion de beaucoup de Roumains, ce qui va entraîner des conséquences de politique extérieure.

La situation a eu une forte résonance en Roumanie aussi, où elle a également provoqué des réactions de la part de la classe politique et de l'opinion publique en général. Préoccupés par l'image négative créée par certains de leurs concitoyens

partis travailler à l'étranger, les Roumains et les journalistes roumains ont eu des réactions plus nombreuses par rapport à d'autres infractions du même type passées en Roumanie car c'était l'image de toute une nation qui était affectée. [3] Notons parmi les titres, *Comment on peut réparer l'image de la Roumanie en Europe - Adevărul* le 15 nov., ou la réflexion rhétorique d'un journaliste dans *Jurnalul național* du 2 nov. sur les effets psychologiques de l'événement sur ses concitoyens :

(1) Je me demande combien des presque deux millions de Roumains qui travaillent, bon gré mal gré, dans les pays de l'Union européenne et non seulement, se sentent encore en sécurité maintenant dans les pays qui les hébergent. S'ils sont fiers d'être roumains dans leur milieu professionnel, ils sont tous devenus d'un coup - en gros - des infracteurs, des violeurs, des criminels potentiels. (*JN*, le 2 nov.)

Les opinions des gens, prises dans la rue et reprises dans les journaux, montraient qu'ils craignaient que les Roumains qui travaillaient en Italie de façon honnête n'en subissent des répressions. Les intellectuels sont intervenus pour faire appel au calme et à l'abandon des opinions fascistes [4].

Les articles sur le cas Mailat ont créé dans les journaux roumains l'impression d'un problème qui concernait tout le monde. Le crime a été présenté sous divers angles - articles de chronique noire, éditoriaux, articles portant sur le cadre socio-économique actuel, focalisé sur l'immigration des Roumains, déterminée par les problèmes du marché du travail, ou articles sur l'ethnie rom en général. Vu les implications du cas sur la sensibilité de l'opinion publique, le discours des journalistes roumains a répondu au besoin d'objectivité dans la présentation des faits, sans chercher à enflammer inutilement la réaction affective des lecteurs contre l'auteur présumé du crime. Les premiers titres ont été cependant plus durs. Le sujet a permis aux journalistes d'accuser les politiciens responsables de réactions tardives et les représentants des consulats roumains en Italie, qui, par négligence, ont obligé le citoyen Mailat à rester en Italie, dépourvu de tout moyen de subsistance alors qu'il voulait rentrer en Roumanie.

La perception du crime a eu surtout des effets collatéraux du point de vue du discours médiatique roumain, en dépassant le drame de la femme tuée et de sa famille et se déplaçant vers des questions économiques et politiques en général, concernant l'implication des autorités dans les problèmes de cette ethnie et des besoins des citoyens roumains qui travaillent à l'étranger. Des titres accusateurs comme *Des ghettos, c'est tout ce qu'on sait faire ?* (éditorial, *Adevărul*, le 12 nov.) et beaucoup d'autres encore condamnent l'absence des solutions destinées à cette communauté aux particularités indiscutables. Des dizaines de pages ont présenté cette ethnie dans une lumière plus objective, en montrant ses traditions et ses métiers traditionnels, en essayant de valoriser les particularités socioculturelles, en parlant du problème des Roms comme d'un problème de l'Europe et non pas seulement de la Roumanie. Des représentants des associations roms en Roumanie ont signé des articles visant des mesures à appliquer pour répondre aux besoins de cette communauté. [5]

Comme nous venons de le préciser, l'événement a dépassé les limites d'une pure chronique, présentant des informations relatives aux lois et à la sécurité

sociale en Italie, mais aussi aux rapports diplomatiques avec la Roumanie. Dans cette perspective, la dimension narrative a fait place à des prises de position dévoilant des voix diverses. En Italie, il s'agit du « problème roumain » alors qu'en Roumanie il s'agit de l'appel au respect, à ne pas généraliser la délinquance au niveau de tout un peuple, à traiter le problème des Roms comme un problème de l'Europe et non pas d'un seul pays. Donc, au sein d'un même moment discursif, l'influence médiatique a donné lieu à des commentaires et a suscité des points de vue concernant la société et la politique que les médias mêmes ont orientés de façon différente dans les deux pays.

2. Corpus et méthodologie

La recherche concerne un corpus d'articles parus entre le 30 octobre et le 10 novembre 2007 dans la presse italienne et entre le 2 novembre et le 21 novembre en Roumanie.

Le corpus comprend tous les articles de la période, qui ont cité le crime commis à Rome le 30 octobre 2007, et liés au sujet. En Roumanie, une campagne menée par le journal *Adevărul* a conduit à une série importante d'articles concernant toute la problématique associée à l'événement et à l'ethnie de l'auteur du crime.

Le corpus italien est constitué de 71 articles, extraits des deux principaux journaux italiens, *Corriere della Sera* et *La Repubblica* (*CDS* et *LR* dans notre texte). Le choix des deux journaux italiens nationaux nous a permis d'exclure les sources les plus polémiques et les plus violentes anti-immigrés, comme les journaux locaux, du Nord de l'Italie (présentant souvent des positions racistes) ou d'autres villes, journaux plus orientés vers des articles émouvants.

Les journaux roumains ont traité pendant trois semaines approximativement le crime qui s'est passé en Italie, l'événement n'étant pas un événement banal, mais un événement qui intéressait deux nations. Le corpus roumain est constitué d'articles des journaux *Adevărul* et *Jurnalul național* parus du 2 au 21 novembre (*ADV* et *JN* dans notre texte) - 84 articles dans *ADV*, dont 6 sur le cas et le suivi du procès et 42 articles dans *JN*, dont 2 seulement centrés sur l'infraction proprement dite.

Le corpus a été analysé du point de vue statistique et des stratégies discursives. Lorsque ceci a été possible, nous avons utilisé le logiciel WordSmith Tools [6] pour extraire de manière automatique des listes de fréquence des termes et des collocations.

L'analyse a pu mettre en évidence les désignations les plus fréquentes et leurs collocations (ces éléments lexicaux constituent le paradigme désignationnel qui caractérise le traitement du cas, voir Auteur et Victime dans l'Annexe), tout comme les formes lexicales (surtout nominales) qui ont décrit les faits (voir Action dans l'Annexe).

3. La description de l'événement

3.1 Information vs fictionnalisation

Un événement comme le cas Mailat met en évidence les finalités du contrat médiatique qui naît entre l'activité du journaliste et son public telles qu'elles sont envisagées par Charaudeau (2006): «une finalité éthique de transmission d'informations au nom de valeurs démocratiques : il faut informer le citoyen pour qu'il prenne part à la vie publique ; une finalité commerciale de conquête du plus grand nombre de lecteurs [...], puisque l'organe d'information est soumis à la concurrence et ne peut vivre (survivre) qu'à la condition de vendre (ou d'engranger des recettes publicitaires) ».

La présentation de l'événement dans les deux pays a engendré des interprétations différentes. Un mélange entre roman noir et information (§3) est visible dans les journaux italiens où apparaît une construction textuelle visant à augmenter le suspense et le *pathos*. Dans le cas des journaux roumains, excepté les éditoriaux, il s'agit surtout d'articles centrés sur l'information, sans exagérer les faits.

En obéissant à l'exigence de l'« infotainment » qui envahit les médias depuis quelques années (Loporcaro, 2005), les premiers jours après l'agression, les journaux italiens ont amplifié l'information et l'ont rendue particulièrement dramatique à travers les détails fournis sur la victime. La chronique assume un développement narratif ressemblant à une histoire à suspense, par le biais des éléments qui créent une attente, à travers des indices qui encouragent la lecture d'autres articles du journal, ou des éditions suivantes. Comme dans un roman policier, les informations essentielles sont présentées graduellement et anticipées par des éléments descriptifs ou des impressions pathétiques. Le journaliste fait appel à des procédés de fictionnalisation - emploi du présent, entrée dans la conscience du protagoniste ou entretien du suspense (effets propres à la fiction, cf. Cicurel, 1993).

Dans l'exemple suivant, le thème apparaît seulement à la fin de l'article (« ellipses cataphoriques du thème » selon Bonomi, 2003) et l'action est décrite sous forme verbale et non pas nominale (*a été attaquée, violée, dérobée*) :

(2) ROME- L'horreur a l'aspect d'un champ abandonné, plein d'ordures ménagères et de bouteilles cassées. Pas en banlieue, mais entre le Flaminio et les Parioli [deux quartiers de Rome n.n.] et à côté d'un arrêt de train local : c'est ici que Giovanna Reggiani, 47 ans, la femme du capitaine Giovanni Gumiero, chef des forces de contre-mesures de la marine, ancien commandant du croiseur « Vittorio Veneto », a été attaquée, violée et dérobée mardi soir alors qu'elle rentrait chez elle, par un jeune Roumain, arrêté plus tard par la police. (CDS, le 1^{er} nov.)

Par la présentation de la majorité des détails sur le milieu et la personnalité du coupable, une recherche du *pathos* qui attire le public à lire est visible.

(3) ROME - il y a encore des bouteilles de bière récemment vidées près de sa baraque improvisée. On peut voir aussi une feuille accrochée avec l'adieu de la fille de sa femme, Narcisa, « je t'aime papa », écrit en roumain, avant son retour en

Roumanie. C'est la tanière d'où est parti l'autre soir Nicolae Romulus Mailat. (CDS, le 1^{er} nov.)

Dans les journaux roumains, les accents pathétiques ont été rendus entre autres par une formule toute faite en roumain, utilisée dans les cas où la victime lutte pour sa vie sans qu'on ait la certitude qu'elle s'en sorte : *être entre la vie et la mort*. Des détails sur les conditions dramatiques de l'agression s'y ajoutent pour renforcer cet effet chez le lecteur :

(4) La femme est *entre la vie et la mort* après avoir été agressée sexuellement, maltraitée et puis abandonnée dans une fosse de la rue Tor di Quinto à la périphérie ...de la capitale italienne par le Roumain d'ethnie rom Nicolae Mailat. (ADV, le 2 nov.)

Une citation tout aussi bouleversante, reprenant les mots du mari de Giovanna Reggiani, fait partie des mêmes techniques recherchant le pathos à travers un effet empathique classique:

(5) « Je suis désespéré. » a déclaré son mari. « Si je n'étais pas homme d'État, je me rendrais justice de mes propres mains. » (ADV, le 2 nov.) [7]

Toutefois, en ce qui concerne le déroulement du drame, les journaux roumains n'ont insisté sur le film du crime que pour permettre au public de comprendre ce qui s'est passé. Du point de vue informatif, les détails offerts semblent servir à répondre aux questions potentielles de la part du public. Malgré l'orientation interactionnelle de la construction textuelle, le discours rapporté et le jargon contribuent à un effacement discursif du journaliste, qui permet une lecture strictement informative, comme on peut l'observer dans les extraits suivants :

(6) Un premier examen du cadavre montrait que la femme avait souffert un traumatisme cranio-facial qui avait provoqué une hémorragie crânienne qui avait conduit au coma cérébral. Les enquêteurs n'ont pas pu prouver le viol même si, conformément aux témoins, lorsqu'elle avait été trouvée, elle était sans pantalon ou sous vêtements. (ADV, le 3 nov.)

(7) Conformément aux premières recherches entreprises par les procureurs, le Roumain aurait frappé bestialement Giovanna Reggiani et l'aurait abandonnée dans une fosse à quelques mètres du camp de nomades où il habitait. (ADV, le 3 nov.)

(8) Pourtant, la femme (le témoin n. n.) avait déclaré que la victime était habillée de son pantalon, que celui-ci était fermé et qu'il lui manquait seulement une chaussure. (ADV, le 3 nov.)

Dans les journaux roumains, la narration proprement dite se réduit à l'essence des faits, tels qu'ils sont repris à partir des déclarations et des articles des journaux italiens (en fait, les journalistes roumains ont eu accès à l'événement à travers le discours des journalistes italiens).

(9) L'Italie est encore sous le choc après la tragédie qui s'est déroulée il y a deux jours dans une zone périphérique de Rome : un citoyen roumain d'ethnie rom, Nicolae Mailat (photo), a violé et torturé une Italienne de 47 ans, en l'abandonnant presque morte, dans une fosse. (ADV, le 2 nov.)

(10) Conformément à son avocat commis d'office, Mailat soutient sa déclaration initiale où il affirmait avoir seulement arraché le sac de la victime, mais ne pas l'avoir agressée. (*JN*, le 8 nov.)

En ce qui concerne le déroulement de l'enquête et la situation de l'auteur du crime, la description reste neutre dans les deux pays (voir la situation de l'auteur dans l'Annexe).

3.2 Désignation du fait : du lexique du crime au nom propre d'événement

Les premiers jours après le crime, l'événement est caractérisé en Italie avec les sèmes typiques de la chronique noire, mais relativement neutres (*agression, crime*). Les jours suivants, lorsque l'infraction apparaît dans le discours comme argument pour des questions relatives à l'ordre public et aux mesures d'expulsion décidées par les responsables politiques italiens, les formes nominales sont précédées de modificateurs qui renforcent le sens de l'infraction : *terrifiante agression, tragique assassinat, crime affreux, horreur brutale*. Finalement, pendant les derniers jours de l'intervalle examiné, le cas Mailat a fait place dans les journaux italiens à des débats sur le décret d'expulsion, et a été rappelé et nommé par l'expression *Tor di Quinto*. Le lieu du délit, entré dans la mémoire collective, est devenu un nom propre d'événement, renvoyant non pas au quartier de Rome mais au crime qui s'y est produit. [8].

En roumain, on retrouve également des désignations neutres, typiques du discours spécialisé - *le crime, l'acte de violence, le fait, le vol*, mais aussi des termes subjectifs tels *la tragédie, l'horrible agression, le tragique événement, la tragique histoire, l'horreur*, orientant la perception des lecteurs entre fait dramatique tout simplement et fait qui implique une évaluation de la part de l'auteur.

Contrairement aux journaux italiens, dans les articles roumains, c'est plutôt *Rome* ou *Italie* qui désignent l'endroit où le crime a été commis. Coïncidence ou non, ne pas préciser avec insistance cet espace plus étroit semble rendre l'événement moins stressant dans la mémoire collective, par les limites spatiales plus larges évoquées.

Pour les Italiens, *Tor di Quinto*, par l'insistance de l'emploi, a fonctionné comme un liant de la souffrance, tandis que pour les Roumains, l'emploi de *Rome* ou d'*Italie* comme espace du crime a servi pour atténuer l'impression de l'horreur (v. aussi Moirand 2007b : 2 pour la relation entre les formulations, les direx qui circulent à propos des événements en contribuant à construire des liens entre ces faits de société et à tisser des fils interdiscursifs entre les direx des différentes communautés concernées par les événements). Ce sont deux aspects qui assurent le sens qu'on donne à l'événement dans les deux pays : agression envahissant l'espace intime et par conséquent plus touchante, et agression à laquelle on bloque ce rapprochement.

Nous présentons dans ce qui suit le problème du paradigme désignationnel pour montrer comment il contribue à l'orientation de la lecture dans le cas analysé.

4. Le paradigme désignationnel et l'orientation de la lecture

Du point de vue de la désignation de l'auteur du crime, focalisé dans l'article par rapport au nom de la victime, moins fréquent, il y a deux visions qui se détachent. Une première tourne autour du nom de l'agresseur, de son ethnie et de sa nationalité, de ses racines géographiques. S'y ajoute une désignation métaphorique en roumain – roum. *bestie* (« brute »). Une deuxième vision concerne le statut social du criminel et la relativisation de sa culpabilité.

4.1 Le premier paradigme désignationnel - nom propre et rom, nom propre et nationalité, ethnie ou zone géographique, appellation métaphorique

Dans la présentation du cas Mailat, la plus intéressante des données provient du paradigme désignationnel employé par le journaliste pour parler de l'auteur de l'infraction (« Auteur » dans le tableau en annexe).

La notion de *paradigme désignationnel*, introduite par Mortureux (1993), a été utilisée surtout pour faire référence à des événements politiques (*Mai 68*, chez Calabrese, 2013) ou aux objets divers appartenant au discours de spécialité et dans la presse (par ex. *OGM* chez Moirand 2007a). Il s'agit de syntagmes (en général nominaux) qui fonctionnent en coréférence avec un vocable initial dans un discours donné. Dans notre cas, malgré l'existence d'un référent réel qui est l'antécédent du paradigme (Romulus Mailat), les expressions utilisées comme désignations pour y faire référence sont particulièrement significatives par leur valeur axiologique. Les moyens linguistiques incluent des appellatifs, des juxtapositions, des chaînes anaphoriques et nom de famille, qui dessinent un paradigme désignationnel fortement connoté dans la direction d'une caractérisation qui est plutôt nationale (*Roumains*) en Italie, et ethnique (*rom*) en Roumanie.

Dans *La Repubblica* et *Corriere della sera*, en dehors de la présentation du nom (*Nicolae Mailat*, *Nicolae Romulus Mailat*), qui devient plus familier les jours d'après la présentation de la nouvelle (*Nicolae*, *Romik*), l'auteur est désigné à l'aide d'appellatifs dévalorisants (*assassin*, *criminel*) et, avec une fréquence sensible, en précisant sa nationalité, *roumain*. *Roumain* accompagne souvent le nom propre dans des juxtapositions explicatives (*Nicolae*, *le Roumain accusé de...*) et lorsqu'il devient le seul élément de désignation, sa fréquence est plus importante [9] :

(11) Hier *le Roumain* a répondu aux questions du GIP [giudice indagini preliminari - juge d'enquête préliminaire] (*CDS*, le 3 nov.)

(12) avec ses collègues il a immédiatement bloqué *le Roumain*, l'emmenant hors des bidonvilles (*CDS*, le 3 nov.)

En insistant sur la nationalité, les journalistes orientent les lecteurs vers une certaine conclusion, car la désignation à travers la nationalité indique une évaluation dès qu'elle est utilisée dans des contextes dévalorisants : comme compléments de noms qui ont une connotation négative (*la baraque du Roumain*), ou comme modificateurs de noms qui appartiennent à la sphère de la délinquance et du danger : *crime roumain*, *taux de criminalité roumaine*, *péril roumain*, *clandestin roumain*, *immigré roumain*, *fuyard roumain*, *délinquant roumain*.

Dans les journaux roumains analysés, les désignations indiquent une évaluation faite par le journaliste, tenant à la dimension communicative du discours (Moirand 2005). Ainsi, les désignations utilisées indiquent-elles la recherche discursive plus insistante du journaliste, inévitable d'ailleurs, si l'on tient compte de la gravité des faits. Par exemple, l'emploi métaphorique de *bestie*, preuve de l'impossible neutralité du journaliste, s'ajoute pour isoler encore davantage l'auteur de l'infraction. *Țiganii din Italia își apără bestia* (ADV, 2 nov.) (« Les Roms d'Italie défendent leur brute ») cache un point de vue : le criminel Mailat n'est pas homme et il n'est pas roumain. Il est une brute et il est Rom. [10] *Bestie* (« brute » - à comprendre comme « animal féroce ou homme qui se comporte comme un animal féroce ») est un terme-repère marqué du point de vue socioculturel en roumain et il est utilisé pour désigner quelqu'un qui ne montre en rien du respect, face aux hommes ou aux animaux (un criminel, un tortionnaire communiste, un pédophile, pourront être désignés de ce terme). Dans le cas Mailat, en tant que terme chargé sémantiquement, avec une valeur axiologique évidente, il répond apparemment aux attentes des lecteurs et au sujet de l'article, en captant l'intérêt du public. Cette pratique discursive permet de réunir un public autour d'un élément très connu, porteur de valeurs faciles à décoder. C'est une pratique efficace dans la construction de l'imaginaire collectif, et même d'adhérer à un point de vue. À noter que dans le même esprit métaphorique qui a conduit à l'emploi de *bestie*, on retrouve dans les journaux italiens une occurrence de *boucher*, dont la valeur expressive répond à l'état du public et nourrit en même temps l'intérêt pour la lecture.

Étant donné les stigmates que l'ethnie rom porte en Roumanie et le souci des Roumains de ne pas leur être assimilés comme nation, on retrouve un effort quasi constant d'indiquer que l'auteur ou le présumé auteur appartient à cette ethnie. Dans ce même effort de distinction et d'individuation de cette personne, on retrouve l'emploi du nom sous diverses formes, nom complet ou un seul prénom (choisi apparemment de façon arbitraire). On peut remarquer que la désignation par le seul nom de famille (Mailat) indique une distanciation plus grande : par rapport aux journaux italiens où l'on retrouve l'emploi d'un prénom, dans les journaux roumains, on n'en retrouve aucune occurrence. En roumain, l'emploi du seul nom de famille est perçu de plusieurs façons ; selon le contexte, c'est une preuve d'impolitesse ou de familiarité. Il tend pourtant à avoir une valeur neutre dans le discours journalistique à rôle purement informatif, où la personnalité concernée n'est susceptible d'aucune critique.

Vu que le nom propre « est le creuset d'une sédimentation sémantique contribuant à l'organisation des savoirs, des croyances et des pratiques des groupes humains » (Lecolle, Paveau, Reboul-Touré, 2009 : 8) et que dans ce cas ce nom pourrait porter toujours la mémoire de l'événement, les journalistes roumains semblent vouloir empêcher que le nom de Mailat contribue à consolider le savoir des Italiens (en tant que public virtuel) sur les Roumains autour de son acte et qu'il rappelle l'association entre son nom et le peuple roumain. Et ils le font en précisant surtout son ethnie. La représentation qu'ils veulent bloquer par la désignation c'est l'image que les Roumains seraient des Roms et des criminels. Les journalistes refusent donc que le nom de Mailat devienne à l'esprit des Italiens le représentant

des Roumains. Sa valeur d'identification est ainsi rejetée. Toute relation égalitaire venant de l'union symbolisée par le pays d'origine est niée, voire renversée, la supériorité du journaliste est déclarée. [11] Dans sa valeur symbolique, le nom de Mailat renvoie à une image à laquelle le journaliste refuse d'être associé. L'emploi du nom de Mailat n'est donc pas du tout innocent et sa valeur discursive est évidente. [12] En Roumanie, la référence à l'ethnie peut avoir une valeur toute neutre du point de vue discursif, ayant un rôle purement informatif. [13] Mais dans les articles sur le cas Mailat, toute précision sur son ethnie indique le désir du journaliste d'exprimer la différence et la délimitation en général ou la délimitation contextuelle. Vu la fréquence de la délinquance au sein de cette communauté, la réaction des Roumains reste constante dans leur désir de ne pas être associés avec cette ethnie qui vit en Roumanie. Si pour les informations générales concernant une ethnie la présence de la désignation ethnique implique les aspects géographiques du territoire habité, ou de la communauté d'origine, dans le cas des infractions, le terme fonctionne comme s'il activait contextuellement un sémantisme négatif, axiologique et stigmatisant. [14]

Le journaliste, qui par la nature du métier a la pleine conscience de la force et du rôle de son discours, s'appuie sur les mots *ethnie* ou *ethnique* en tant que moyens lexicaux de défense de l'orgueil national confirmant l'opinion de Krieg-Planque (2005 : 141) qui soutient que « ethnie et ethnique apparaissent comme des hétéro-désignants négatifs, c'est-à-dire qu'ils servent toujours à nommer les autres, et qu'ils les nomment négativement, en tant qu'étrangers au système politique aujourd'hui valorisé de la citoyenneté et du rapport à un État. » [15]

Vu que la situation d'énonciation « s'intègre à l'énoncé comme un élément indispensable à sa constitution sémantique » (Moirand : 2004), il est normal que des différences apparaissent dans le discours des journalistes des deux pays, la situation affectant les gens, au moins partiellement, de façon différente. Le sémantisme de *roumain* dans les articles italiens semble actualiser les aspects national et géographique, avec la connotation « délinquant ». Dans les articles roumains, ce sémantisme concerne les mêmes aspects, mais l'espace se limite à sa zone natale - *de Sibiu, d'Avrig, de Vrurpâr Sibiu*, structures qui ont une signification ethnique et non nationale. La note commune reste la connotation infractionnelle. En tout cas, si la zone natale peut être en général neutre sémantiquement, dans le cas d'une infraction elle vient alourdir le poids de la culpabilité et isoler un espace.

Le nom propre et l'ethnie combinés avec l'espace géographique d'appartenance, avec la valeur axiologique qu'ils véhiculent, sont destinés à influencer la lecture des faits même en dehors de l'expression effective d'un point de vue. La manière d'user des désignations et des caractérisations se nourrit des représentations de l'espace mental du journaliste et influence également le récit et la perception des événements visés.

À ce premier paradigme, centré surtout sur le nom, l'ethnie et la zone géographique d'appartenance, s'ajoute un deuxième : en Italie, il est centré sur le statut social et la nationalité de l'infractionnel dans le pays d'adoption (*étranger, immigré, Roumain*) ; en Roumanie, il est centré sur sa culpabilité nuancée : *l'auteur du crime* devient *l'auteur présumé du crime*.

4.2 Le deuxième paradigme désignationnel : infracteur étranger, généralisation vs relativisation du coupable

Pour comprendre les effets de la représentation médiatique du cas Mailat en Italie, il faut préciser que les infractions sont présentées de façon très diverse : les infractions concernant la mafia, phénomène encore important en Italie, sont moins représentées, par rapport à celles qui concernent les immigrés, bien que les statistiques officielles relèvent que les infractions commises par des étrangers représentent seulement 15-30% des faits dénoncés [16]. Il y a donc un déséquilibre dans les représentations médiatiques de la délinquance : une distorsion quantitative en faveur des délits contre les personnes et des délits commis par les immigrés. [17] Ceci pourrait faire voir un intérêt manipulateur de l'acte journalistique.

L'influence des médias sur la perception de l'insécurité, provoquée surtout par la présence de l'« Autre » (immigré, clandestin, extra-communautaire), s'est intensifiée, comme conséquence de la résonance du cas Mailat, envers une nationalité bien précise, la nationalité roumaine. Le paradigme désignationnel de l'immigration - précédemment détenu par les ressortissants de l'Afrique septentrionale - se précise maintenant comme « problème » relatif à ceux qui sont arrivés de Roumanie. En voici quelques exemples :

(13) permettre un grand nombre d'entrées de la Roumanie était une erreur, aussi bien du gouvernement actuel que du précédent, et il faut donner tout de suite aux préfets le pouvoir d'expulser et de placer *le problème Roumanie* en Europe. (CDS, le 1^{er} nov.)

(14) l'émergence des Roms va devenir incontrôlable. (CDS, le 1^{er} nov.)

Dans les articles qui présentent le déroulement du cas après l'annonce du crime et ses échos dans les politiques publiques, les contextes d'emploi de *problème* (ou *émergence*) montrent comment les trois sphères : *crime*, *immigration*, *sécurité* sont connexes dans le discours. La responsabilité du journalisme dans cette exagération de l'émergence-criminalité est évidente : la collocation sur le même plan de *criminalité*, *immigration* et *nationalité roumaine* est finalement déclarée à partir de marques linguistiques, comme les listes de noms coordonnés, qui mettent sur le même plan des phénomènes (indésirables) divers :

(15) Ici à Tor di Quinto nous sommes entourés par *les prostituées et les Roumains*. (CDS, le 1^{er} nov.)

(16) L'Institut Mario Negri et l'ancien entrepôt Scala occupés par *des immigrés clandestins et des trafiquants de drogues*. (CDS, le 2 nov.)

(17) ... éviter que *les Roumains et les nomades* dressent ailleurs des colonies abusives (LR, le 3 nov.)

(18) Il y a 700 mètres avant d'arriver au domicile et au milieu vous êtes seul à vous battre *avec la nuit et avec les immigrés* (LR, le 1^{er} nov.)

(19) questions d'*immigration et d'ordre public* (LR, le 10 nov.)

Les journaux roumains n'ont pas ménagé les lecteurs quant à l'image peu agréable des Roumains en Italie, issue des infractions commises là-bas, mais,

pendant la présentation du cas Mailat, les références aux autres infractions commises ne sont pas représentatives.

Dans les journaux roumains, on a pu observer un changement d'attitude vis-à-vis de Mailat qui, après avoir été présenté comme auteur du crime, devient *l'auteur présumé du crime* ou *le suspect, accusé*, ou criminel avec des guillemets (ex. suivants). En voici quelques exemples :

(20) Nicolae Romulus Mailat, *le Roumain d'ethnie rom qui a frappé et violé* une Italienne mardi soir est de Vrupăr Sibiu, il a été arrêté pour vol en Roumanie, puis gracié. (*JN*, le 2 nov.)

(21) L'enquête dans le cas de Nicolae Romulus Mailat, *le criminel présumé* de Giovanna Reggiani fait surgir des questions. (*ADV*, le 8 nov.)

(22) C'est sûr que « le criminel d'Avrig » recevra une lourde peine d'emprisonnement s'il est reconnu coupable [...] (*ADV*, le 8 nov.)

(23) ... c'est ainsi que s'est exprimé devant les enquêteurs Nicolae Romulus Mailat *le Roumain d'ethnie rom accusé d'avoir tué* Giovanna Reggiani. (*JN*, le 3 nov.)

(24) Après un voyage de 24 heures, la mère de Nicolae Mailat, *le Roumain accusé d'avoir tué* Giovanna Reggiani, est arrivée à Avrig. (*JN*, le 5 nov.)

Donc, si en Italie la première réaction s'est focalisée sur l'auteur du crime en tant que personne avec un nom, une ethnie, un pays d'origine, elle s'est transformée par la suite en réaction de type raciste. L'émotion réelle ou entretenue concerne la nationalité. En Roumanie, l'intérêt était justement de prendre les distances et d'attendre le verdict du procès, réaction méritoire en fait pour le rôle du journaliste et le résultat de son discours. [18]

Tel que nous l'avons présenté, le paradigme désignationnel influence la perception de l'événement par la construction d'une image subjectivée ou non et permet un élargissement de l'analyse vers le problème des traces du journaliste dans le discours.

5. Positionnement énonciatif et dialogisme

Nos observations sur le paradigme désignationnel et sur la confusion entre *criminalité, immigration et sécurité* montrent comment un événement à fort impact médiatique peut dominer des sphères informatives diverses et oblige à une réflexion sur les voix qui se cachent dans le discours et ceci pour essayer de retrouver autant que possible la voix du journaliste. Passant de la chronique noire à la chronique politique, le journaliste-narrateur cède cependant la place à une orchestration des discours des différents représentants politiques ou de l'administration. Cette mise en scène polyphonique qui atteste « une coexistence manifeste de voix » (Vion, 2005), outre que tenter de cacher la responsabilité énonciative du journaliste, contribue à la crédibilité du journal, qui offre aussi de l'espace aux opinions opposées. Sous forme de discours rapporté ou de citation, le discours fait surgir le désir du journaliste de forger une opinion en mélangeant sa voix aux voix des autres énonciateurs. Nous citons ci-dessous quelques exemples en ce sens :

(25) *Veltroni* [maire de Rome, n.n.] a *rappelé que*, avant l'entrée de la Roumanie dans l'Union européenne, Rome était la ville la plus sûre du monde. (*LR*, le 31 oct.)

(26) Au cours des dix dernières années, le nombre de Roumains s'est multiplié par dix à Milan, *insiste le représentant de l'AN* [= *Alleanza Nazionale*, parti d'extrême droite], « à cause de la décision scandaleuse d'accepter la Roumanie dans l'Union européenne ». (*LR*, le 31 oct.)

(27) « Il y a déjà des propositions pour l'expulsion de ressortissants étrangers par les forces de police, mais l'équation étrangers = délinquants est fausse » *dit, au TgI*, le *préfet de Rome Carlo Mosca*. (*LR*, le 1^{er} nov.)

(28) *Selon Katia Belillo*, de la part des communistes italiens, « cela créera des contraintes excessives et on ne fait rien pour intervenir et résoudre ces problèmes d'une manière rationnelle et humanitaire. Il s'agit d'une affaire sérieuse, mais cela ne peut pas provoquer seulement des mesures répressives. Celle des Roms est une question avec laquelle nous devons nous confronter tous, même au niveau européen, mais sans nous laisser entraîner par l'idée qu'il faut aller chasser juste pour trouver un bouc émissaire. » (*CDS*, le 1^{er} nov.)

Ainsi, la voix du journaliste se retrouve au carrefour des voix venant tous azimuts : voix révoltées comme dans le cas du public, voix plus ou moins manipulatoires comme dans le cas des personnalités publiques, voix informatives et/ou formatives propres à une partie des journalistes.

En Roumanie, la différence ethnique a produit les réactions les plus évidentes. Ainsi, des jeux énonciatifs justifiant les interventions du journaliste sont menés pour soutenir un point de vue en complicité avec le public : une coproduction énonciative et sémantico-pragmatique impliquant le lecteur naît. Nous citons en ce sens :

(29) *Beaucoup de monde* considère que le média italien devrait faire une différence nette entre le citoyen roumain et le citoyen roumain d'ethnie rom car il y en a des différences énormes. (*ADV*, le 3 nov.)

(30) « J'ai demandé à l'éditeur du journal de Sky TV de préciser l'ethnie quand on discute des Roms, même s'ils ont un passeport roumain. Pour qu'on sache clairement qui est quoi, qu'il n'y ait plus de confusions » nous a déclaré Dan Dumitrescu, producteur de télévision à Rome. (*ADV*, le 3 nov.)

Pourtant, tout en se soumettant aux attentes du public qu'il représente, le journaliste affirme plus ou moins discrètement un point de vue, parfois par le choix même qu'il fait en matière de reprise des paroles des autres. Nous nous rattachons ainsi à l'opinion de Vion (2005) qui dit : « Vu que tout discours rapporté, même de façon directe, implique une prise de position du locuteur-narrateur qui, loin de s'effacer, donne une signification particulière au segment cité, par le fait même de le citer, par le cotexte et le contexte auxquels ce segment participe. On peut donc entendre deux voix, deux positions énonciatives dans le discours rapporté dont l'une correspond à celle du locuteur-rapporteur et l'autre à celle de cet autre énonciateur qu'il met en scène. Ce non-effacement du locuteur rapporteur vis-à-vis des propos rapportés en style direct peut également être mis en relation avec le fait que le langage ne peut décrire un aspect de la réalité ni rapporter une opinion sans que ces « comptes-rendus » n'impliquent une prise de position de sa part. » En fait,

toutes ces voix qui se sont fait entendre dans les articles sur le cas Mailat n'ont fait que confirmer la représentation qu'on donne d'un événement en connaissant les intérêts du public et l'anticipation des effets de ces voix chez le public.

Conclusions

Le discours journalistique est un produit social à usage social, intéressant les bénéficiaires et les producteurs de façon différente, conformément à leur rôle : informer et orienter la vision du public sur divers événements (dans le cas du journaliste) et chercher à comprendre et à se repérer du point de vue intellectuel et social (dans le cas du lecteur). Le traitement de la délinquance, thème journalistique d'intérêt garanti, a des caractéristiques particulières, basées sur des dramatisations et sur le *pathos*, qui toutefois, glissent vers des formes d'effacement et de polyphonie alors que la criminalité, moins fréquente, peut engendrer un « moment discursif » qui mélange des aspects divers qui vont de la vie sociale jusqu'à la vie politique. En ce qui concerne le crime de Nicolae Romulus Mailat, traité dans la presse italienne et roumaine, il est évident que la manière de présentation de l'information et de la vision a été influencée par le statut de chaque partie impliquée - les Italiens comme victime et par conséquent touchés par la peur et la révolte et les Roumains comme peuple d'origine du criminel, accusé et obligé à se défendre et à défendre son propre orgueil.

Dans les journaux italiens, l'absence de la séparation nette entre les éléments informatifs, de commentaire, de chronique - particulièrement grave dans le journalisme italien - conduit, même dans les journaux les plus prestigieux, à intensifier les éléments liés au *pathos*, et à faire jaillir des aspects susceptibles d'émouvoir le lecteur, en suscitant sa curiosité et sa peur. Les faits qui concernent la délinquance appartiennent, évidemment, à ce type de réalité (comme dans le cas des incidents, des catastrophes naturelles, des désastres), mais ont la caractéristique - du moins en présence de conditions sociales déjà sensibles - de se construire comme des « moments discursifs » emblématiques, qui dépassent les limites de la chronique pour devenir un symbole d'autres instances discursives. Ce fut aussi le cas du crime de Mailat, qui a rassemblé autour de lui des interventions sur des thèmes d'actualité comme l'immigration ou la sécurité sociale, en suscitant des réflexions interminables sur le racisme et la xénophobie.

Le discours s'est modulé en fonction de cet élargissement de perspective : des formules de dramatisation des présentations des chroniques, on est passé à des associations et à des descriptions avec un parfum idéologique plus ou moins évident, d'ailleurs souvent attribuées à des énonciateurs divers, à travers lesquels le journaliste, en présentant certains faits, n'en assume pas la responsabilité. Convoquer des voix autoritaires, qui ont pris leurs distances par rapport à une implication raciste et xénophobe à travers les mécanismes dissociatifs, a finalement rééquilibré le positionnement des journaux dans le contexte de l'appareil informatif italien, en leur garantissant au moins partiellement le maintien d'une image d'objectivité et de neutralité.

Dans les journaux roumains, l'absence d'intérêt pour le sensationnel est un élément notable qui confirme l'orientation plutôt informative du discours journalistique en ce qui concerne le crime. Vu le sujet extrêmement sensible et les

réactions émotionnelles déclenchées, la représentation que le journaliste a essayé de transmettre au public est évidente. Ainsi, le problème du paradigme désignationnel, tel que nous l'avons présenté, apparaît comme un élément d'influence de l'opinion publique mais dans une relation d'influence réciproque *journaliste - lecteur - journaliste* qui condense des voix qu'on peut identifier par rapport aux repères socioculturels roumains. Dans le cas d'un crime de ce genre, ou d'infractions impliquant un sentiment d'orgueil national, comme c'est le cas des Roumains ici, le journaliste et ses lecteurs se retrouvent pour partager une vision exprimant la mentalité de leur peuple : le crime est toujours banni, les Roumains ne se reconnaissent pas comme un peuple d'infractions, et de criminels d'autant moins.

En ce qui concerne les réactions de défense face aux attitudes radicales venant du monde politique italien et du discours journalistique, les journalistes roumains s'avèrent des représentants d'un espace socioculturel qu'ils assument, se détachant rapidement de la vision de chronique noire que l'événement pouvait produire dans une première instance. *Crime* a réverbéré du point de vue émotionnel de façon différente : d'un côté la peur et de l'autre la honte. Au niveau politique, le crime est devenu un problème de l'immigration en Italie et de gestion politique en Roumanie. Cependant, le liant entre les deux pays a été représenté par l'horreur partagée et l'appel à la lucidité et au calme.

Dans la perspective de Sophie Moirand, nous pouvons conclure que le sujet a conduit à la création d'un moment discursif très consistant, avec plusieurs volets tels les infractions commises par les immigrés roumains en Italie, les mesures prises par la police italienne et roumaine, tout comme les erreurs survenues sous l'impact de l'événement, l'exploitation électorale ou du moins politique de l'événement, la solidarité humaine qui dépasse les événements horribles de la vie, (il s'agit de la présentation dans la presse d'un don d'organes d'une femme roumaine qui a permis de sauver la vie à trois Italiens), l'amabilité inappropriée des officiels roumains dans leurs relations avec des représentants du monde interlope (sont visées des rencontres d'officiels roumains avec des représentants du monde interlope roumain en Italie, lors d'une visite en Italie).

La relation sémantico-énonciative qui sous-tend les articles parus sur le cas Mailat dans les deux pays réunit *le crime - l'effet émotionnel (peur / orgueil) - la réaction rationnelle (mesures : expulsion / mesures d'intégration et le refus d'assumer une culpabilité individuelle au niveau d'un peuple)*. Dans les deux pays concernés, le noyau du moment discursif a été représenté par la réaction contre l'immigration à travers la peur et la révolte en Italie et par l'orgueil national en Roumanie.

Cette analyse comparative du discours des journalistes des deux pays atteste le rôle informatif différemment manifesté, à savoir plus spectaculaire dans les journaux italiens et plus réservé dans les journaux roumains, rôle influencé par le statut des deux pays. Dans les deux pays, le moment discursif est des plus remarquables - auteur, endroit, victime, conséquences politiques et diplomatiques, problèmes sociaux européens se sont réunis pour créer un repère d'activité journalistique et de réflexion sociale chez le public. On peut donc parler d'un sens socioculturel de l'événement, qui s'est manifesté dans cette relation journaliste -

lecteurs par l'orientation de son appréhension en vertu des effets émotionnels du sujet.

Notes

[*] L'article est le fruit du travail commun des deux auteurs. D. Antelmi a rédigé les §§ Introduction, 2., 3., 4.2 ; A. Drăgan a rédigé les §§ 1., 4.1, 5., Conclusions, et a traduit les textes italiens. Les commentaires sur le corpus appartiennent aux deux auteurs selon leur pays.

[1] T. A. van Dijk (1985) a montré qu'il existe une structure discursive de l'événement composée de superstructures qui organisent le contenu (événement principal, arrière plan, circonstances, conséquences, réactions) qui peuvent exister dans le même article, dans des articles du cotexte, ou reprises dans les articles des jours suivants. L'ordre d'arrivée des récits et des commentaires est, selon les observations de Van Dijk, un ordre d'importance décroissante. Dans le cas analysé, où l'événement se lie ou est représenté comme lié à d'autres thèmes d'actualité, nous apprécions que certaines informations sont fournies de façon à activer des connaissances, des peurs, qui peuvent, à leur tour, émouvoir et solliciter une réaction de la part des lecteurs. Pour cette raison, la dissémination du « cas » dans plusieurs rubriques a été bien plus intense que d'habitude.

[2] Par l'expression « paradigme désignationnel », on entend l'ensemble des termes ou expressions utilisés pour désigner un problème social ou un groupe humain dans les médias. Par exemple, en matière d'immigration, il y a diverses formes de référence générique, comme *immigrés*, *communauté*, *clandestins*, *réfugiés*, *étrangers*, *immigrants*. (V. Moirand 2007a.)

[3] La seule exception semble être lors des 20 dernières années un crime récent qui a dépassé les records d'audience tout comme d'articles rédigés - une avocate tuée apparemment par son mari, policier, et dont le corps n'a pas été trouvé. C'est le fameux « cas Elodia ».

[4] Il faut rappeler entre autres qu'une déclaration malheureuse a coûté la fonction au ministre des Affaires étrangères, Adrian Cioroianu, historien de métier, qui avait déclaré « qu'on devrait penser à acheter des terrains dans le désert pour faire habiter ce genre de personnes là-bas, car elles jettent la honte sur notre peuple ».

[5] Il y a également les articles qui parlaient des difficultés des Roumains qui travaillaient en Italie, des mesures prises par les autorités italiennes, des articles parus dans les journaux italiens, des menaces à l'adresse des gens honnêtes travaillant en Italie et même à l'adresse d'un footballeur roumain qui jouait à une équipe italienne. Les problèmes des Roms d'autres pays européens tels l'Allemagne ou la Tchéquie ont été présentés. Le souci pour le réaménagement de l'image de la Roumanie en Europe était également exprimé. Des points de vue de certaines personnalités telles José Manuel Barroso ou des points de vue exprimés par des journaux européens ont été repris par les grands journaux roumains. Le cas extrême d'une erreur faite par la police italienne qui avait confondu une actrice roumaine hébergée dans un hôtel en Italie, avec une trafiquante de mineurs, a permis de créer l'impression d'une exagération des réactions contre les Roumains. La presse a eu donc des sujets abondants à traiter à l'occasion du cas Mailat. Elle a remarqué entre autres que la presse italienne avait exagéré en faisant augmenter la tension en Italie. Par exemple, dans *Comment est née l'image du Roumain assassin (Adevărul le 8 nov.)*, on montre que « de l'invasion roumaine on est arrivé à l'invasion des criminels roumains dans un crescendo qui serait à même d'hystériser toute personne de bon sens. »

[6] Le logiciel WordSmith Tools (WST) est un outil pour l'analyse statistique des données textuelles. La fréquence ou l'environnement lexical d'un mot dans un type de discours sont

utilisés pour dénombrer les cas de combinaisons ou associations lexicales significatives pour l'interprétation. Pour une description de WST, voir Scott (2004).

[7] Les journaux roumains ont repris des articles présentant des aspects pathétiques parus en Italie ou en Europe.

Adevărul du 7 nov. reprend un article de la presse internationale sur les discriminations pratiquées en Italie à l'adresse des Roumains innocents. Le public en a été ému lorsque l'histoire d'une élève roumaine de Rome a été rendue publique : « Ioana a éclaté en larmes et elle est sortie de la classe lorsque quelques collègues ont approuvé les expéditions contre les Roumains. Le moment a été assez délicat vu que le professeur d'italien a interrompu sa leçon et a demandé aux élèves leur opinion vis-à-vis des actions contre les Roumains. Ce qui était encore plus touchant c'était que le professeur avait interdit à deux élèves de sortir de la classe pour rassurer Ioana. Sa mère avait raconté qu'Ioana avait pleuré pendant toute la journée. »

En reprenant le journal *La Stampa*, *Adevărul* du 23 nov. présente les conséquences des mesures des autorités italiennes contre des innocents. C'est le cas de la réaction d'un enfant roumain qui vivait en Italie et qui ne pouvait plus aller à l'école après la destruction de sa baraque et l'évacuation de la zone où il habitait. Sous le titre *Un enfant roumain de Rome demande au président italien de lui restituer sa baraque*, l'article reprend les paroles de l'enfant, qui s'était exclamé *Mes livres ... comment j'irai demain à l'école ?* Le journaliste avait recherché à émouvoir les lecteurs et à mettre en évidence l'erreur qu'on faisait en essayant de rendre justice en blessant des innocents. La citation reflète un appel à l'équilibre et à la fraternité dans la solution et non pas dans la vengeance, suggérant par l'orientation du journaliste un ajustement nécessaire de la vision sur les faits.

Les exemples de ce type ont contrebalancé en quelque sorte les conséquences émotionnelles générées par le crime lui-même et ont accusé les réactions exagérées.

[8] Krieg-Planque (2009) observe que « le nom propre d'événement suppose l'institution d'une association référentielle durable entre un objet et un signe, par opposition à la *désignation*, qui repose sur une association occasionnelle entre une séquence linguistique et un élément de la réalité. » Les cas les plus célèbres de cette typologie sont les noms propres Tchernobyl ou Fukushima, qui ont représenté des catastrophes mondiales. *Tor di Quinto*, à un niveau local, a toutefois représenté, pour quelque temps, un signe reconnu du crime de Rome, inscrit dans la mémoire collective (v. Moirand 2007, Paveau 2008, Calabrese 2009).

[9] Bien sûr, le passage de *un Roumain* à *le Roumain* dans les journaux italiens a encore quelques explications : celui-ci concerne soit le fait que le référent est déjà connu, soit la nécessité de « variation » dans l'article, où peut-être le nom propre a été déjà utilisé. Pourtant, c'est assez étonnant d'employer surtout « roumain » vu qu'il y a des synonymes cohérents avec le thème tels *accusé*, *coupable*, *agresseur*, etc. En outre, le sens stigmatisant de l'ethnonyme est démontré par le fait que dans certains cas (sauf, bien sûr, avec des sens axiologiques ou métonymiques – voir Cislaru 2005), c'est une pratique courante d'indiquer une personne dans les médias par sa nationalité - « l'Américain », « l'Allemand » ou « le Français », etc. Sur l'association entre nationalité d'origine et criminalité, voir aussi Marti Solano (2012).

[10] À noter entre autres que le forum chrétien *La nouvelle droite* de Roumanie a réagi en affirmant : *Il n'est pas roumain, il est d'ethnie tzigane.*

[11] Notons par ailleurs que ce déséquilibre dans la relation Roumains – Roms n'est pas nouveau en Roumanie et qu'il s'est manifesté entre autres par une réaction arrogante de la part du président Traian Băsescu qui s'est adressé un jour à une journaliste d'ethnie rom avec l'appellatif « Tzigane de merde ! » qui lui a coûté un procès qu'il a perdu.

[12] Le nom propre, dans ce cas celui d'un contrevenant, risque de prendre le rôle d'une image symbolique négative presque inévitablement, tout comme dans le cas d'un personnage positif qui produit un écho agréable sur sa nation et son pays – un chanteur, un

sportif, etc. Vu la force du nom propre dans ce cas (au moins l'histoire récente peut l'attester - des infracteurs célèbres sont restés dans la mémoire collective facilement, tout comme leur pays d'origine - par ex. le criminel Marc Dutroux en Belgique, Anders Breivik l'auteur du massacre de l'île Utøya, en Norvège), il est naturel que le journaliste s'en serve dans le but assumé par son discours.

[13] C'est le cas surtout des « lipoveni », personnes d'origine russe vivant dans la Dobrogea, région au Sud-Est de la Roumanie, orthodoxes respectant le calendrier Julien, les « sași », des personnes d'origine allemande vivant à l'Ouest du pays, dont la plupart ont quitté le pays avant ou après les événements de 1989. Ceci se justifie entre autres par leur vie paisible et l'absence de conflits historiques ou de revendications territoriales de ces populations, comme dans le cas de la population d'origine hongroise.

[14] Par exemple, le fameux criminel grec Constantinos Passaris, connu aussi comme la « Brute des Balkans », ayant commis des crimes en Grèce et en Roumanie, est désigné par sa nationalité dans un article en ligne où l'on présente sa situation actuelle : « Le passé de Passaris a explosé sur la une des journaux. *Le Grec* avait tué cinq policiers grecs et tout autant de civils, s'était évadé deux fois, était l'auteur de nombreux vols. » <http://spynews.ro/actualitate/dosar-kostas-passaris-criminalul-care-la-gasit-pe-dumnezeu-8103.html>

[15] Un support sémiotique important est donné par la photo représentant Mailat, qui a été diffusée par les médias. Un homme au visage un peu inerte, aux traits physiques typiques pour son ethnie et marqué par sa condition sociale (négligeant, chemise déboutonnée, mal rasé).

[16] Données fournies par le Ministère de l'Intérieur.

http://www.interno.gov.it/mininterno/export/sites/default/it/assets/files/14/0900_rapporto_criminalita.pdf, consulté le 5 juillet 2014

[17] Cependant, Antonio Polito (journaliste de *Repubblica*) observe que « les statistiques peuvent certifier que le nombre de crimes n'a pas radicalement changé par rapport à il y a 15-20 ans. Mais la qualité du crime a certainement changé. Le crime commis par un immigré, peut-être clandestin, est un fait social nouveau ».

(<http://www.caffeeuropa.it/dossier/25criminepolito-ok.html>)

[18] En ce qui concerne l'opposition auteur – victime (nom, âge, statut), à savoir rom de 24 ans, immigrant / italienne de 47 ans, femme d'un officier de marine, elle vient accentuer le dramatisme, du fait du point de vue social et de la sécurité de la personne.

Bibliographie

- Adam, Jean-Michel (1999). *Linguistique textuelle : des genres de discours aux textes*, Nathan, Paris.
- Bonomi, Ilaria (2003). La lingua dei quotidiani. In I. Bonomi, A. Masini, S. Morgana, S. (edd.), *La lingua italiana e i mass media* : 127-164. Carocci : Roma.
- Charaudeau, Patrick & Dominique Maingueneau (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- Calabrese, Laura (2009). Nommer un événement ou les marges du sens dans les designations médiatiques : l'exemple de la *canicule*. In I. Evrard, M. Pierrard, L. Rosier et D. van Raemdonck (eds), *Le sens en marge : Représentations linguistiques et observables discursifs* : 15-21. Paris : L'Harmattan.
- Calabrese, Laura (2013). *L'événement en discours : presse et mémoire sociale*. Louvain-la-Neuve : L'Harmattan-Academia.
- Charaudeau, Patrick (2006). Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives. *Semen* 22. Mis en ligne le 13 mai 2007, consulté le 03 septembre 2013. URL : <http://semen.revues.org/2793>

- Cicurel, Francine (1993). Pré-visibilité des discours journalistiques. *Les Carnets du Cediscor* 1. Mis en ligne le 28 août 2009, consulté le 31 décembre 2013. URL: <http://cediscor.revues.org/603>
- Krieg-Planque, Alice (2005). LE MOT *ETHNIE* : NOMMER AUTRUI, Origine et fonctionnement du terme *ethnie* dans l'univers discursif français. In *Cahiers de lexicologie. Revue internationale de lexicologie et de lexicographie* 87 (2) : 141-161.
- Krieg-Planque, Alice (2006). « Formules » et « lieux discursifs » : propositions pour l'analyse du discours politique. *Semen* 21. Mis en ligne le 28 avril 2007, consulté le 22 juin 2012. URL : <http://semen.revues.org/1938>
- Krieg-Planque, Alice (2009). À propos des « noms propres d'événement ». Événementialité et discursivité. In M. Lecolle, M.-A. Paveau, S. Reboul-Touré (éds.), *Le nom propre en discours* : 77-90. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle.
- Lecolle, Michelle, Marie-Anne PAVEAU, Sandrine Reboul-Touré (2009). Les sens des noms propres en discours. *Les Carnets du Cediscor* 11. Mis en ligne le 12 janvier 2010, consulté le 20 août 2013. URL : <http://cediscor.revues.org/736>
- Loporcaro, Michele (2005). *Cattive notizie. La retorica senza lumi dei mass media italiani*. Milano: Feltrinelli.
- Martí Solano, Ramon (2012). Les associations lexicales et discursives du terme *illegal immigrant* dans la presse britannique. *DIRE* 1, « Analyse du discours médiatique sur l'immigration ». <http://epublications.unilim.fr/revues/dire>, consulté le 1/12/2013.
- Moirand, Sophie (2003). De la nomination au dialogisme : quelques questionnements autour de l'objet de discours et de la mémoire des mots. In A. Cassanas, A. Demange, B. Laurent et A. Lecler (coord.) *Dialogisme et nomination* : 27-61. Montpellier : Presses de l'Université Montpellier 3.
- Moirand Sophie (2007a). Discours, mémoires et contextes : à propos du fonctionnement de l'allusion dans la presse. *Corela*, Numéro spécial « Cognition, discours, contextes ». <http://corela.revues.org/1567?lang=en>
- Moirand, Sophie (2007b). *Le discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*. Paris : PUF.
- Moirand, Sophie (2004). Le dialogisme, entre problématiques énonciatives et théories discursives. *Cahiers de praxématique* 43, Document 8. Mis en ligne le 01 janvier 2013, consulté le 01 décembre 2013. URL : <http://praxematique.revues.org/1853>
- Mortureux, Marie-Françoise (1993). Paradigmes désignationnels. *Semen* 8 : 121-142. Mis en ligne le 06 juillet 2007, consulté le 01 janvier 2014. URL : <http://semen.revues.org/4132>
- Paveau, Marie-Anne (2008). Le toponyme, désignateur souple et organisateur mémoriel. L'exemple du nom de *bataille*. In *Mots. Les langages du politique* 86 : 23-35.
- Perelman, Chaïm & Lucie Olbrechts-Tyteca (1958). *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Scott, M. (2004). *WordSmith Tools* version 4. Oxford: Oxford University Press.
- van Dijk, Teun A. (1985). *Structures of news in the press*. In T. A. van Dijk (Ed.) *Discourse and Communication*: 69-93. Berlin: De Gruyter.
- van REES, Agnes M. (2003). Indicators of dissociation. In F. H. van Eemeren et al., *Proceedings of the Fifth Conference of the International Society for the Study of Argumentation*: 887-893. Amsterdam: Sic Sa.
- Vion, Robert (2005). *Modalisation, dialogisme et polyphonie*. <http://aune.lpl.univ-aix.fr/~fulltext/2463.pdf>
- Vion, Robert (2011). *Polyphonie énonciative et dialogisme*, Colloque international Dialogisme: langue, discours, sept. 2010 <http://recherche.univ-montp3.fr/praxiling/spip.php?article264>

Annexes - nombre d'occurrences concernant les principaux éléments de la narration

Corriere della Sera

Action	Auteur	Situation de l'auteur	Victime
agression 9/ horreur 3/ plan/ le cas/ délit 4/ violence 2/ ce qui est arrivé à Rome/ fait de sang / malheureux événement 4/ épisode 4/ massacre / tragédie 7/ délit Reggiani/ homicide 6/ ce qui est arrivé ce qui s'est passé la mort de 6/ meurtre 4/ acte/ crime 2/	Le Roumain 15/ Nicolae Romulus Mailat 15 / Mailat 11 / Nicolae Mailat 4/ le Rom 2/ citoyen roumain/ clandestin roumain/ assassin 2/ Romik 3 Romeo / l'homme / qui a tué / qui l'a tuée / boucher / Nicolae 13/ Nicolae "Romik" Mailat/	arrêté 2/ accusé 2/ pris 2/ dans la prison 2/ placé en garde à vue / mené / reste dans la prison /	Giovanna Reggiani 25 / la victime 2/ madame Giovanna Giovanna 6 / la dame 12 / l'épouse 2 / Reggiani / madame Reggiani /

La Repubblica

Action	Auteur	Situation de l'auteur	Victime
agression 11/ épisode 4/ horreur 2/ expression de violence/ tragédie 2/ événement / spectacle/ histoire d'horreur / mort / homicide 2/ meurtre /	jeune homme/ roumain 25/ immigré / Roumain / Nicolae Romulus Mailat 14 / délinquant/ Mailat 9/ l'homme / assassin 3/ killer / ce type/ agresseur 2/ Romulus Nicolae Mailat / Nicolae Mailat 2/ criminel 2/ Nicolau Mailat / Nicolau 2/ ce barbare-là /	arrêté 5/ enfermé dans la prison/ placé en garde à vue 2/ attrapé/ menotté 2/ jeté dans la prison/ emmené/ reste dans la prison/ accusé/	victime 5/ femme 14/ épouse de l'officier/ Giovanna Reggiani 33/ la signora Giovanna Reggiani/

Adevărul

Action	Auteur	Situation de l'auteur	Victime
tragédie / fait / tragique événement / vol / tragique histoire/ acte de violence/ abominable fait	un citoyen roumain d'ethnie rom / Nicolae Mailat 2/ Nicolae Mailat de 24 ans, un tzigane originaire de Sibiu / auteur de l'abominable fait Mailat 20/ Nicolae Romulus Mailat 3/ Nicolae Romulus Mailat, le Roumain d'origine rom accusé d'avoir tué / Romulus Mailat 9/ le criminel présumé 2/ l'assassin / le Roumain / le Rom d'origine roumaine / « le criminel » d'Avrig/ le jeune homme / le Roumain Nicolae Romulus Mailat / le citoyen roumain Nicolae Mailat / le roumain d'ethnie rom Nicolae Mailat / un citoyen roumain / agresseur	a été arrêté par les carabiniers / est à l'isolement 3/ en prison / est enquêté pour crime et vol / a été arrêté / a été soumis au deuxième interrogatoire étant accusé de crime et vol /	Giovanna Reggiani 9/ la femme attaquée par le Roumain / la femme d'un officier de marine d'Italie/ la femme d'un officier de marine / une Italienne de 47 ans / victime / le cadavre de la victime / la femme

Jurnalul Național

Action	Auteur	Situation de l'auteur	Victime
le fait/ le meurtre 5/ le malheureux événement/ crime/ le cas Mailat/ incident/	Nicolae Romulus Mailat le Roumain d'ethnie rom 4 / Nicolae Romulus Mailat accusé d'avoir tué 4 / Nicolae Romulus Mailat accusé de la tuerie/ Nicolae Mailat 4/ Nicolae Mailat le Roumain accusé d'avoir tué 4/ Nicolae Mailat accusé de meurtre / assassin 2/ Mailat 18/ Le Roumain accusé d'avoir tué / un Roumain / Romulus Mailat / Romulus Mailat le Roumain accusé d'avoir tué / un Roumain / Romulus / un tzigane parti d'Avrig / un Rom citoyen roumain / le Roumain Nicolae Mailat, aculé de l'avoir agressée et violée /	est à l'isolement / n'est pas inculpé/ est accusé de crime avec circonstances aggravantes, viol et vol/	Giovanna Reggiani l'Italienne tuée 3/ Giovanna Reggiani, la victime du Roumain 2/ Nicolae Mailat/ Giovanna Reggiani 9/ la femme 3/ l'Italienne 2/ une Italienne 2/ italienne 3/ l'Italienne Giovanna Reggiani 2/ l'Italienne âgée de 47 ans 2/ femme d'un officier de marine

Abstract

Delinquency is a widely discussed topic in the media and may give way to important discursive moments (according to Sophie Moirand), especially when the event involves several countries, just as other sensitive topics do, such as environmental and food security issues. According to the difference in meaning, the influence on the public opinion may serve certain manipulative interests of the press, most notably if the social effects are of the most fervent nature, as is the case of the effect on children or personal security issues triggered by crimes. Therefore, with regard to the case of Nicolae Romulus Mailat, a Romanian citizen having committed a crime in Rome in 2007, the event was presented in Romania and Italy from the perspective of each of the countries – as a victim in Italy and as a sole individual not representing the likes of a nation in Romania. The feeling of insecurity and the reaction against immigrants, together with a feeling of national shame, have had a profound impact on the public opinion. Considering the dramatic nature of the event, the many articles published on the topic led to the creation of a notable discursive moment which further oriented the public opinion to a point where the papers have been left behind. Taking into account the complexity of the situation created by such events – expulsions, riots, political meetings – the crime has rapidly left behind the status of a black chronicle and was then presented using strategies meant to influence the readers' perception. From the perspective of presenting the facts, the Italian press gave in to the pressure of infotainment, while the Romanian press chose to present a neutral picture, even if some particular inferences could sometimes be noted. The designational paradigm (according to Mortureux) has played a part in influencing the optics on the facts, especially through the denominations used for the criminal, where the most important aspects can be traced to the nationalist traits in Italy (a Romanian national) and the ethnical ones in Romania (a Romanian national of Romani descent). Considering the significant echoes created in the political lives of the two countries, journalists made themselves heard through inevitable polyphonic instances, by concentrating the voices of their interviewees. Therefore, the journalist's position can be perceived in the quotes he chose to publish or in the use of the indirect speech.

Keywords: delinquency, discursive event, immigrant, media, polyphony